

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Année 2016

Introduction

Présentation générale du service

La Communauté de Communes du Pays de Revigny (COPARY) assure la compétence de collecte, de valorisation et d'élimination des déchets ménagers et assimilés. Cette compétence se décompose en 3 volets :

- la collecte en porte-à-porte conteneurisée des ordures ménagères résiduelles en « pesée – embarquée ».
- la collecte du verre et du textile en apport volontaire, la collecte en porte à porte des recyclables secs (emballages plastiques, emballages métalliques, briques alimentaires, papiers/cartons) en mélange.
- la déchetterie intercommunale où sont collectés déchets verts, cartons, ferraille, déchets encombrants, gravats, batteries, piles, déchets ménagers spéciaux, phytosanitaires, huiles moteurs usagées et huiles végétales, déchets d'équipements électriques et électroniques, polystyrène, bois, lampes.

Sommaire

Les indicateurs techniques.....	p 3
1. Le territoire desservi.....	p 3
2. La collecte.....	p 5
3. Le traitement des déchets ménagers et assimilés.....	p 8
4. L'emploi	p 8
Les indicateurs financiers.....	p 9
1. Le coût des ordures ménagères résiduelles.....	p 9
2. Le coût des points d'apport volontaire.....	p 9
3. Le coût de la déchetterie.....	p 10
4. Dépenses et recettes de fonctionnement.....	p 10



Les indicateurs techniques

1. Le territoire desservi

1.1 Le périmètre

Le périmètre concerné par le service public de collecte, de valorisation et d'élimination des déchets ménagers et assimilés est celui de la COPARY, soit 16 communes et 7 407 habitants (RGP 2016).



1.2 L'organisation

1.2.1 La collecte des ordures ménagères

La **collecte des ordures ménagères** est conteneurisée et se fait en porte-à-porte. Cette prestation est réalisée par la société SITA DECTRA (55430 BELLEVILLE SUR MEUSE) et ce sur la base d'un marché passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert, jusqu'au 31 décembre 2017. Seize communes sont concernées par cette collecte en porte-à-porte à raison d'un passage hebdomadaire pour les communes de plus de 500 habitants et un passage toutes les 2 semaines pour les communes de moins de 500 habitants :

COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	JOUR DE COLLECTE
Andernay	248	Mardi semaines PAIRES
Brabant-le-Roi	223	Mardi semaines IMPAIRES
Contrisson	772	Jeudi
Couvonges	161	Mardi semaines PAIRES
Laheycourt	396	Mardi semaines IMPAIRES
Laimont	453	Mardi semaines IMPAIRES
Mognéville	375	Mardi semaines PAIRES
Nettancourt	260	Mardi semaines IMPAIRES
Neuville-sur-Ornain	357	Mardi semaines PAIRES
Noyers-Auzécourt	280	Mardi semaines IMPAIRES
Rancourt-sur-Ornain	210	Mardi semaines PAIRES
Remennecourt	62	Mardi semaines PAIRES
Revigny-sur-Ornain	2 981	Jeudi
Sommeilles	203	Mardi semaines IMPAIRES
Vassincourt	289	Mardi semaines PAIRES
Villers-aux-Vents	136	Mardi semaines IMPAIRES

En 2016, il n'y a pas eu de collecte des encombrants.

1.2.2 Le tri sélectif

La collecte des recyclables secs hors verre (emballages plastiques, emballages métalliques, briques alimentaires, papiers/cartons) se fait en porte à porte en sac jaunes transparents. Cette prestation est réalisée par SITA DECTRA (55430 BELLEVILLE SUR MEUSE) et ce sur la base d'un marché passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert, jusqu'au 31 décembre 2017.

Seize communes sont concernées par cette collecte en porte-à-porte à raison d'un passage hebdomadaire pour les communes de plus de 500 habitants et un passage toutes les 2 semaines pour les communes de moins de 500 habitants

COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	JOUR DE COLLECTE
Andernay	248	Lundi semaines PAIRES
Brabant-le-Roi	223	Lundi semaines IMPAIRES
Contrisson	772	Mercredi
Couvonges	161	Lundi semaines PAIRES
Laheycourt	396	Lundi semaines IMPAIRES
Laimont	453	Lundi semaines IMPAIRES
Mognéville	375	Lundi semaines PAIRES
Nettancourt	260	Lundi semaines IMPAIRES
Neuville-sur-Ornain	357	Lundi semaines PAIRES
Noyers-Auzécourt	280	Lundi semaines IMPAIRES
Rancourt-sur-Ornain	210	Lundi semaines PAIRES
Remennecourt	62	Lundi semaines PAIRES
Revigny-sur-Ornain	2 981	Mercredi
Sommeilles	203	Lundi semaines IMPAIRES
Vassincourt	289	Lundi semaines PAIRES
Villers-aux-Vents	136	Lundi semaines IMPAIRES

Le **tri du verre** se fait en points d'apport volontaire (PAV). Les 30 P.A.V. pour la collecte du verre du territoire sont accessibles 7 jours sur 7.

Les 39 bornes sont collectées 2 fois par mois par MINERIS (88170 – SAINT MENGE).



Les bornes à verre de LAHEYCOURT, SOMMEILLES, NETTANCOURT et NOYERS-AUZECOURT sont collectées 1 fois par mois par SALEUR (52000 CHAUMONT), sous-traitant de MINERIS. Ces contrats prendront fin le 31 décembre 2017.

1.2.3 La déchetterie

La **déchetterie** intercommunale est située à Revigny-sur-Ornain.

Les déchets suivants y sont collectés :

Déchets verts – cartons – ferraille – déchets encombrants – gravats – batteries – piles – déchets ménagers spéciaux – phytosanitaires – huiles moteurs usagées et huiles végétales – déchets d'équipements électriques et électroniques – polystyrène – bois – lampes.

Tous ces déchets sont amenés par les usagers à la déchetterie. Elle dispose de 7 quais de déchargement permettant l'accès aux bennes. L'accès aux artisans et aux commerçants redevables de la part fixe de la Redevance pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères est autorisé dans la limite de 1m³ par semaine.

La déchetterie est ouverte 5 jours par semaine :

	Horaire ETE*	Horaire HIVER*
Mercredi	8h30 à 12h30 14h30 à 18h30	8h30 à 12h30 14h30 à 17h00
Jeudi	14h30 à 18h30	14h30 à 17h00
Vendredi	14h30 à 18h30	14h30 à 17h00
Samedi	8h30 à 12h30 14h30 à 18h30	8h30 à 12h30 14h30 à 17h00
Dimanche	8h30 à 12h30	8h30 à 12h30

** Le passage aux horaires d'hiver et d'été intervient en même temps que le changement d'heure.*

Conditions d'accès à la déchetterie pour les particuliers et les professionnels :

- être habitant de la COPARY
- être redevable de la part fixe de la Redevance pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères
- présenter une carte d'accès à la déchetterie (carte délivrée gratuitement).

La collecte, le traitement, le gardiennage de la déchetterie et la location de bennes sont des prestations assurées par SITA DECTRA (52 100 – SAINT-DIZIER) et ce, sur la base d'un marché passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert, jusqu'au 31 décembre 2017.

2. La collecte

2.1 Résultats de la collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)

L'ensemble de la population est desservi par la collecte en porte-à-porte des OMR.



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Année 2016

	TONNAGES 2016	Performance par habitant (en kg/hbt)	TONNAGES 2015	Performance par habitant (en kg/hbt)
OMR	655,90	88,55	652,66	88,38

2.2 Résultats du tri sélectif

Tonnages collectés :

	TONNAGES 2016	Performance par habitant (en kg/hbt)	TONNAGES 2015	Performance par habitant (en kg/hbt)
Verre	359,33	48,51	331,40	44,87
Corps creux	407,18	54,97	227,46	30,80
Corps plats			288,49	39,06
Textile	32,53	4,39	40,775	5,52

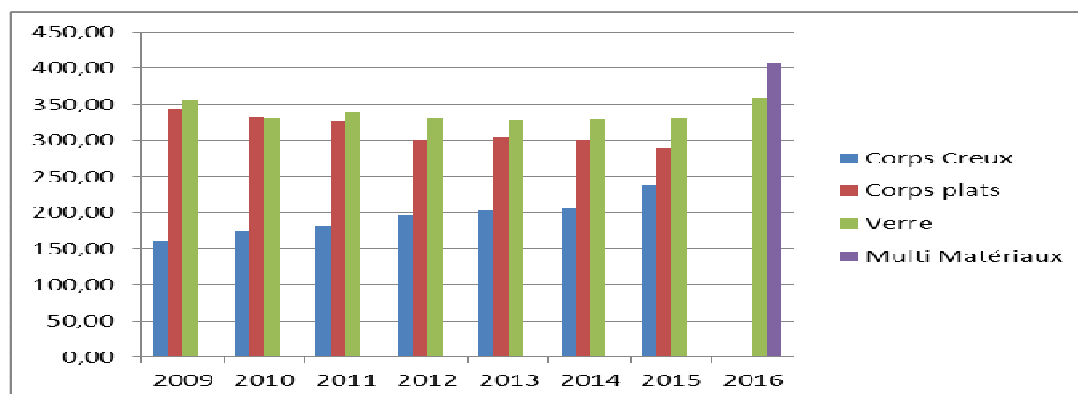
Tonnages livrés aux filières de recyclage :

	TONNAGES LIVRES AUX FILIERES EN 2016	Performance par habitant (en kg/hbt)	TONNAGES LIVRES AUX FILIERES EN 2015	Performance par habitant (en kg/hbt)
Acier	50,73	6,85	20,160	2,73
Aluminium	3,652	0,49	4,50	0,61
Plastique	60,16	8,12	46,06	6,24
Brique alimentaire	8,972	1,21	0	0
Carton	67,025	9,05	92,968	12,59
Journaux Revues Magazines	197,29	26,64	212,887	28,83
Verre	359,33	48,51	331,40	44,87
Textile	32,53	4,39	40,775	5,52

Refus de tri :

	2016	2015	2014
Corps creux	7,84 %	45,09 %	50,11 %
Corps plats		6,81 %	8,75 %

Evolution quantitative du tri sélectif



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

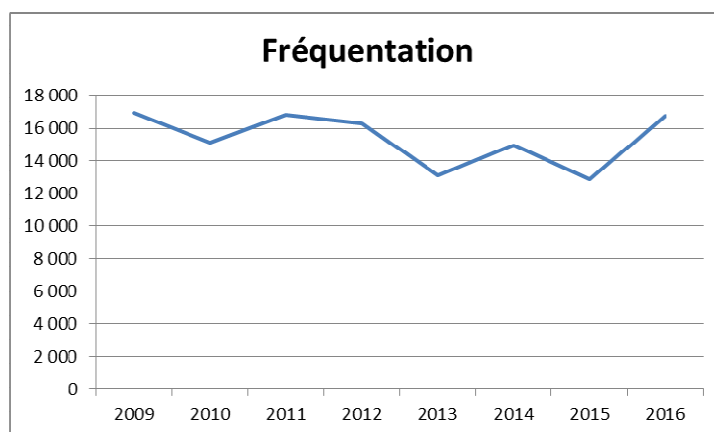
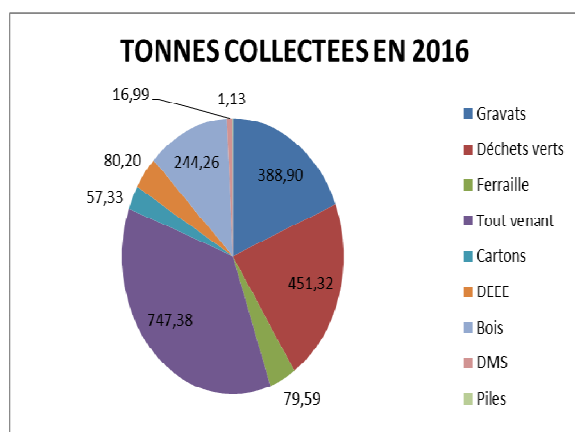
Année 2016

2.3 Résultats de la déchetterie

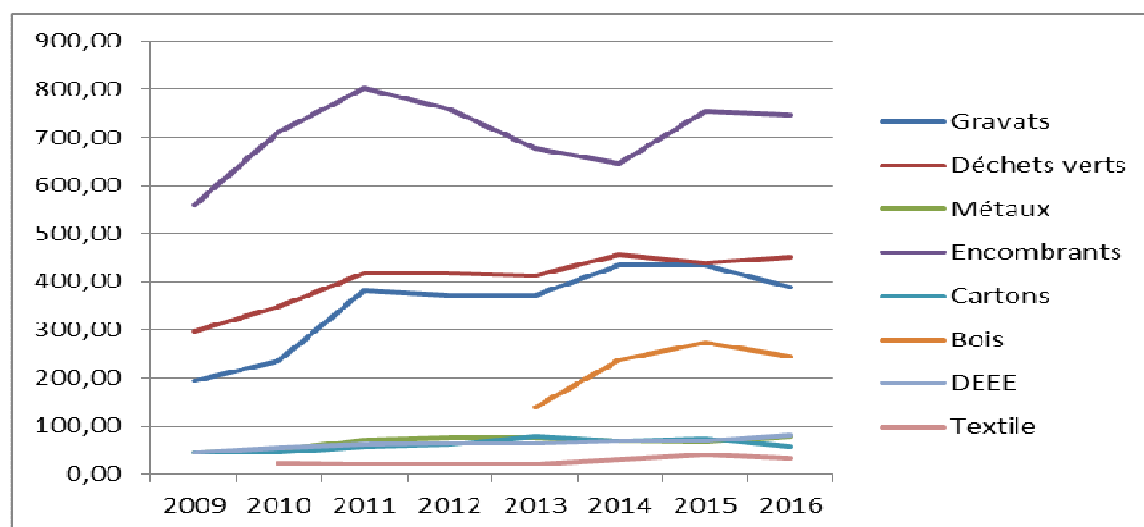
TYPE DE DECHETS	TONNES COLLECTEES EN 2016	Performance par habitant (en kg/hbt)	TONNES COLLECTEES EN 2015	Performance par habitant (en kg/hbt)
Gravats	388,90	52,50	434,18	58,97
Déchets verts	451,32	60,93	438,46	59,37
Ferraille	79,59	10,75	67,92	9,20
Tout venant	747,38	100,90	753,32	102,01
Cartons	57,33	7,74	74,41	10,08
DEEE	80,198	10,83	70,154	9,55
Bois	244,26	32,98	272,49	36,90
DMS	16,99	2,24	16,597	2,25
Piles	1,134	0,16	0,725	0,10

Tonnages 2016 de la déchetterie

Fréquentation de la déchetterie



Evolution des tonnages



3. Le traitement des déchets ménagers

3.1 Traitement des ordures ménagères

Les OMR collectées sont transportées à l'incinérateur NOVERGIE de Tronville-en-Barrois (55).

3.2 Traitement des déchets des points d'apport volontaire

Le verre est collecté et acheminé directement chez OI MANUFACTURING France à Gironcourt (88).

Les déchets du tri sélectif sont acheminés au centre de tri CHAZELLE à La Chapelle Saint Luc(10). Les déchets triés sont ensuite livrés aux filières de recyclage suivantes :

- Acier ARCELOR PACKAGING INTERNATIONAL – 93 LA PLAINE-SAINT-DENIS
- Aluminium AFFIMET – 60 COMPIEGNE
- Plastique VALORPLAST – 92 PUTEAUX
- EMR EMIN LEYDIER – 10 NOGENT SUR SEINE
- ELA NOVATISSUE – 88 LAVAL SUR VOLOGNE
- JRM SITA SUEZ – 54 TOUL

3.3 Traitement des déchets de la déchetterie

Types de déchets	Destination
Gravats	Paul Calin SA (Saint-Dizier)
Déchets verts	SARL du Poirier Vert (Auzécourt)
Tout venant	CET classe II (Pagny-sur-Meuse)
Ferraille	BRUHAT (Vitry le François)
Cartons	Centre de tri (Saint-Dizier)
Batteries	Albertus (Verdun)
DMS	CEDILOR (Malancourt la Montagne)
Huiles de vidanges	SAVIA (Toul)
Huiles ménagères	Allo à l'huile (Toul)
Piles	Corepile (Paris)
DEEE	Amie (Verdun)
Polystyrène	Centre de tri (Saint-Dizier)
Bois	Centre de tri (Saint-Dizier)
Lampes	Recylum (Paris)

4. L'emploi

La COPARY est dotée de 2 agents pour la gestion des déchets.

Un chargé de mission déchets ménagers et un agent technique déchets ménagers.



Les indicateurs financiers

La Communauté de Communes ne gère aucun déchet en régie. La gestion des déchets est déléguée par contrat à des entreprises qui sont prestataires de service.

1. Le cout des ordures ménagères résiduelles

*Coût de la prestation collecte, transport et traitement des déchets ménagers
(En € HT)*

	2016	2015
Collecte	153 486,68	173 833,99
Traitement	71 788,26	69 965,15
TGAP	5 404,62	5 358,34
TOTAL	230 679,55	249 157,48

2. Le coût des points d'apport volontaire

Coût de la prestation collecte, tri et conditionnement (en € HT)

	2016	2015
VERRE	21 250,00	20 139,18
CORPS CREUX	141 867,77	155 722,17
CORPS PLATS		42 738,49
TOTAL	163 117,77	218 599,84

Les recettes du tri sélectif

	2016	2015
ADELPHÉ	116 724,10	96 836,77
JRM	17 585,77	10 899,82
ACIER	5 206,63	2 053,29
ALUMINIUM	1 068,08	1 538,15
PLASTIQUE	12 135,10	8 935,64
EMR	6 735,59	8 796,82
VERRE	11 717,76	10 760,55
ELA	89,60	0,00
PAPIER	7 749,23	8 830,60
TOTAL	179 011,86	148 651,64



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Année 2016

3. Le coût de la déchetterie

Coût de la prestation d'exploitation de la déchetterie (en € HT)

	2016	2015
Prestation DECTRA	236 192,02	212 440,56
SITA REKEM - DMS	16 602,77	23 894,34
TOTAL	252 794,79	236 344,90

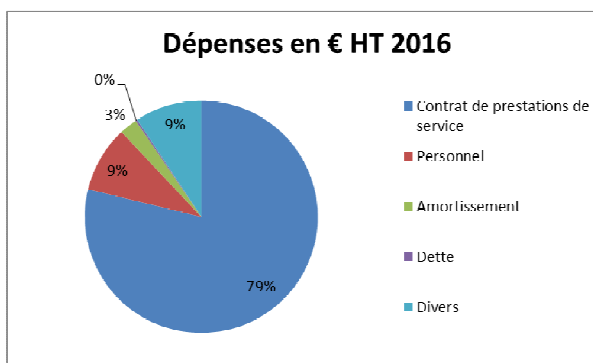
Recettes de la déchetterie

	2016	2015
DEEE	5 368,71	4 926,90
Métaux ferreux	6 168,51	3 396,00
Lampes	500,00	0,00
Cartouches d'encre	29,55	63,12
Carton	2 692,50	1 770,20
Batteries	0,00	144,00
TOTAL	14 759,27	10 300,22

4. Dépenses et recettes de fonctionnement

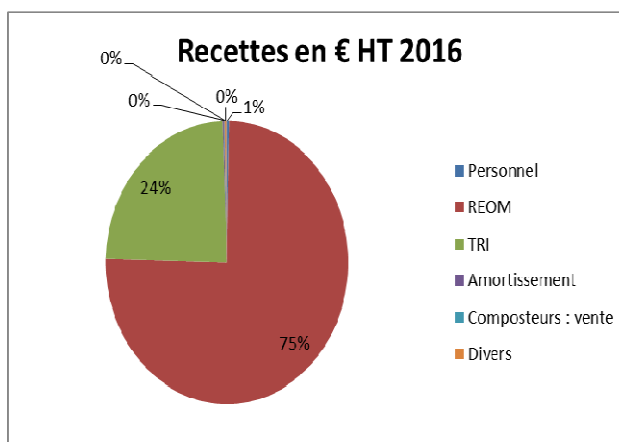
4.1 Dépenses de fonctionnement

	Coût en € 2016 HT	Coût en € 2015 HT
Contrats de prestations de service	652 359,19	704 292,49
Personnel	76 051,43	74 722,66
Amortissement	20 507,60	24 695,74
Dette	2 014,36	6 382,88
Divers	76 748,65	27 022,97
TOTAL	827 681,23	837 116,74



4.2 Recettes de fonctionnement

	Recettes en € 2016 HT	Recettes en € 2015 HT
Personnel	2 842,86	4 655,82
REOM	666 230,02	637 318,23
Tri	213 202,70	141 959,27
Amortissement	1 551,60	1 551,60
Composteurs : vente	514,64	377,29
Divers	2 747,84	44 233,63
TOTAL	887 089,66	830 095,84



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Année 2016